



Ville d'Audierne

Mercredi 1^{er} Avril 2009

Internet : <http://www.audierne.fr/>

Bulletin N° 12

Bulletin mensuel d'informations



Etat civil

Décès :

- Jean LE DEM,
16 bis, rue de Kerguélien
- René JOLY,
Maison de retraite
- Fernand BIZOT,
43, rue du 14 juillet
- Anna SOUBEN,
1, rue Carnot

Cette maison, située à l'angle des rues Danton et Laënnec, est l'une des plus anciennes d'Audierne et du Cap-Sizun. Elle est actuellement en cours de restauration sous la direction de monsieur Le Moen, architecte, et selon les préconisations de la Fondation du patrimoine et de l'architecte des bâtiments de France.

La maison ne porte pas de date mais un expert en situ la construction entre 1480 et 1520. A cette époque, le port était florissant et les armateurs se faisaient construire de belles demeures sur le modèle de celle-ci : portes en anse de panier, façades à pans de bois avec des corniches sculptées, escalier intérieur à vis, en granit, et cheminée dans chaque pièce. On y remarque une belle sablière sculptée de lions entourant un écusson dont les armoiries ont été effacées. Une autre montre des vagues et un soleil symbolisant la mer nourricière.

Les travaux de restauration ont permis de découvrir deux volets intérieurs d'époque, qui seront eux-aussi restaurés, et des parties, vitrées à l'origine, qui avaient été dissimulées par des planches et qui seront reconstituées.

Elle appartient à la famille Bosser depuis 1920 et est citée dans l'ouvrage de référence de Daniel Le Loup « Maisons en pan de bois de Bretagne ».

> DES VACANCES AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02.98.44.48.90 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

> IMPOTS LOCAUX 2009 : PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal réuni en séance le 27 Mars 2009 a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition. Cela concerne la part communale des impôts suivants : taxe foncière, taxe d'habitation et taxe sur les propriétés non bâties. Cette décision est motivée par les difficultés économiques actuelles et la volonté de ne pas peser davantage sur le budget des ménages. Cette mesure est tout à fait supportable par le budget de la commune car elle est compensée, d'une part, par l'augmentation, fixée par l'état, de la base d'imposition (valeur locative brute) et, d'autre part, par les rentrées fiscales supplémentaires sur les nouvelles constructions.

> SANTÉ

INFORMATION ADDEVA

Réunion d'information en direction des personnes ayant travaillé au contact de l'amiante, le 4 avril 2009, à 14 h 30 dans la salle au-dessus des halles.

SEMAINE DE LA VACCINATION

Du 20 au 26 avril, dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination organisée par l'OMS, le Centre de Vaccination Publique de Quimper organise des **actions d'information et de vaccination publique gratuite**.

Cette année, les objectifs sont d'améliorer la compréhension pour la population de la politique vaccinale contre les maladies infectieuses et d'optimiser la couverture vaccinale afin de réduire dans un premier temps la transmission de ces maladies.

Ils seront présents à **AUDIERNE** le **samedi 25 avril**, de **10 h à 13 h** (information et vaccination, quai Jean Jaurès).

Vous pourrez également écouter une émission radiophonique sur France Bleu Breiz Izel le **jeudi 16 avril**, de **9 h à 10 h**. Questions-réponses animées par Catherine KEREVEL et Yannick LAMBERT (médecin - centre de vaccination).

> EXPOSITION MICHEL CORBEL



> RAPPEL

Fête de la musique 2009

Cette année encore la fête de la musique sera organisée conjointement par le FC GOYEN et la municipalité. Toutes les personnes désirant y participer artistiquement, à titre bénévole, sont les bienvenues et peuvent d'ores et déjà contacter Anne PICHAVANT, adjointe au Maire en charge de la Culture.

> DISTRIBUTION DE SACS JAUNES

Une distribution de sacs jaunes aura lieu dans la salle au-dessus des halles les **jeudi 16 et vendredi 17 avril** de **9 h 30 à 12 h 30** et de **15 h 00 à 18 h 00** ainsi que le **samedi 18 avril** de **9 h 30 à 12 h 30**.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant votre commune, nous vous invitons à vous rendre sur le site officiel de la ville à l'adresse suivante : <http://www.audierne.fr>